



Non merci Saint Nicolas!



la fiche pédagogique

Un projet pédagogique

« Non merci Saint Nicolas – Le Jeu » peut vous aider à parler aux enfants de la situation des travailleurs et des travailleuses qui fabriquent les jouets. Selon la volonté de l'enseignant ou du parent, cela leur permettra de mener une réflexion sur leur rôle de jeunes consommateurs et de public ciblé par les entreprises de jouets. Cette réflexion est susceptible d'amener les enfants à poser un autre regard sur les jouets et à s'exprimer à ce propos.

VETEMENTS



PROPRES

LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE TRAVAIL

Campagne Vêtements Propres
285 rue Provinciale 1301 Wavre
Tél direct 010 43 79 60 –
gén. 010 43 79 50
Fax 010 43 79 69
carole.crabbe@mdmoxfam.be -
www.vetements-propres.be.tf

dans ce document

- ✓ Le projet pédagogique
- ✓ Les dessous du jeu...

en suivant le fil du jeu,
une découverte de la
réalité des usines de
jouets

- ✓ Un peu de savoirs
beaucoup de sa-
voir-vivre...

des pistes d'animation,
de réflexion...

- ✓ Boîte à outils,
boîte à idées, ...
- ✓ le petit lexique
pour penser équi-
table

(10 notions de commerce
équitable expliquées aux
enfants... et aux grands),

Un projet de classe ou de famille

Nous invitons les classes ou les familles à s'inscrire dans une démarche de sensibilisation et d'expression.

- Apprendre et comprendre en jouant au jeu « Non merci Saint Nicolas »
- Débattre sur ce qu'on a découvert
- L'exprimer vers un autre public, par exemple en créant un événement, en préparant une conférence, en fabriquant une mini-exposition ou en écrivant un article pour le journal de l'école.

Une valorisation du travail réalisé

La campagne « Vêtements Propres » mettra en valeur dans la mesure du possible les projets d'école ou de famille qui lui seront communiqués avant le 26 novembre 2003.

Avec l'autorisation préalable des familles et écoles, ces projets seront proposés aux médias pour illustrer la campagne lors de la **journée d'action du jeudi 4 décembre**.

Les supports

Pour pouvoir aborder le thème, nous vous suggérons :

- le dépliant-jeu de la campagne « Non merci Saint Nicolas, on ne joue pas avec les droits humains »
- le dépliant « Tes valeurs sont en jeux » destiné aux enfants de 8 à 12 ans, en classe ou en famille
- des articles du journal « L'Autre Quotidien » n° 2 (sept 2003)
- le Ligueur du 19 novembre 2003
- une proposition de lettre à Saint Nicolas
- une mini photothèque (sur le site)

Consultez le site www.vetements-propres.be.tf ou contactez-nous pour connaître d'autres supports de formation.

Les dessous du jeu...

En suivant le fil du jeu, une découverte de la réalité des usines de jouets



Aux Philippines, on parle des "usines hirondelles" pour décrire ces installations qui s'envolent d'un jour à l'autre vers des lieux plus cléments, ne laissant sur place que quatre murs et une armée de chômeurs.

	Le jeu	Les faits
2	Tu n'as pas encore trouvé un logement. Passe un tour, le temps de chercher.	logement : "Une pièce carrée de 2,5 mètres de large (...) sert de logement à deux d'entre elles. Les nattes sont repliées, une armoire sépare les deux espaces de couchage d'une propreté nickel malgré le sol en ciment. Dehors, les points d'eau et les toilettes sont communs à la quinzaine de logements regroupés..." Reportage à Bogor, Indonésie in Jouets de la mondialisation p.13
3	Si tu viens de la case "départ", tu es "apprentie", ton salaire = 7 yans.	salaire : "Je travaille depuis plus d'un an, maintenant. Mon salaire le plus élevé a été de 700 yuan. En moyenne, je gagne de 500 à 600 yuan par mois quand nous avons plein de commandes, et 200 yuan à la saison creuse." (500 yuan = environ 60 €) Témoignage de Mlle Xiao Wei, ouvrière d'une usine produisant des jouets Disney en Chine dans Jouets de la mondialisation p.25
4	Ton gouvernement est condamné par l'O.I.T. car il y a des enfants qui travaillent dans ton pays. Dans ton usine les enfants sont remplacés par des adultes.	travail des enfants : Aucune personne d'un âge inférieur à quinze ans ne devra être admise à l'emploi ou au travail dans une profession quelconque. Convention 138 de l'Organisation internationale du travail
5	Vous avez voulu vous réunir à quelques-unes pour parler de la sécurité au travail. Vous en avez été empêchées par la direction. Tu peux décider de revendiquer le droit d'association (droit 1).	liberté syndicale : Samedi après-midi. Jour de repos en Indonésie. De longues heures de travail hebdomadaire derrière elles, dix travailleuses sont en pleine discussion dans le bureau local de leur fédération syndicale. Elles font le point sur le conflit social qui a divisé les travailleurs et la direction de leur usine durant quelques semaines. Toutes paraissent sereines et déterminées. Pourtant, leur situation est loin d'être simple. Quatre d'entre elles sont poursuivies en justice et risquent de 3 à 9 ans de prison... Reportage en Indonésie dans Jouets de la mondialisation p.157 et svts.
6	Ton usine ne rapporte pas assez d'argent. Ton patron pense à la déménager vers une autre région où les ouvrières sont moins payées. .	délocalisation : Aux Philippines, on parle des "usines hirondelles" pour décrire ces installations qui s'envolent d'un jour à l'autre vers des lieux plus cléments, ne laissant sur place que quatre murs et une armée de chômeurs. Jouets de la mondialisation p.50
8	Les gens qui achètent les jouets, en Europe, se sont mobilisés. Ils ont obtenu des grands magasins et des grandes marques de jouets de commander leurs jouets plus longtemps à l'avance. Tu as du temps libre après ton travail.	campagne Vêtements Propres : Des dizaines de milliers de citoyens, des centaines d'organisations ont adhéré à la démarche de la campagne Vêtements Propres dans 11 pays européens. L'objectif est d'amener les distributeurs et les marques à respecter les droits fondamentaux des travailleurs dans leurs filières de production. Partout en Europe des discussions ont débuté avec des entreprises. Jouets de la mondialisation p.231 - www.vetements-propres.be.tf
9	Il y a déjà eu plusieurs accidents à l'usine. Le joueur le plus avancé sur le plan est blessé : il doit passer un tour. Tu peux décider de revendiquer le droit à de bonnes conditions de travail (droit 4).	conditions d'hygiène et de travail : "Ses collègues expliquèrent que Li était debout depuis près de 16 heures, courant dans l'usine de jouet Bainan Toy, emportant des pièces d'une machine à l'autre. Quand la sonnerie retentit, elle était couverte de sueur. C'était la saison haute, avant Noël, quand les commandes de peluches affluent. Li et ses collègues n'avaient pas eu un dimanche de congé depuis deux mois." Li devait décider le soir même. Elle avait 19 ans. Jouets de la mondialisation p. 32

10	Ton propriétaire réclame le loyer de ta chambre. Si tu n'as pas un salaire de 12 yans minimum, tu ne peux pas payer .	logement : "Ces jours-ci, nous travaillons jusqu'à onze heure de soir. De retour au dortoir, on doit faire la file pour prendre une douche et faire notre lessive. " Témoignage de Mme Ha Hua, ouvrière en Chine, dans <u>Jouets de la mondialisation</u> p.34
12	Jour de paie : salaire de base : 10 yans.	salaire : En Chine, les ouvrières du jouet gagnent en moyenne de 300 à 500 Yuan par mois, heures supplémentaires et primes comprises. De cela, la direction déduit généralement les frais de logements en dortoir (30 yuan par mois par exemple) et de nourriture (90 yuan par mois), le montant des amendes et le remboursement des dettes souvent contractées à la saison creuse... Au bout du mois, il ne reste généralement plus rien au fond des poches des travailleuses. <u>Jouets de la mondialisation</u> p.25
13	Les travailleurs de plusieurs usines se sont unis pour demander que le gouvernement oblige les patrons à augmenter le salaire de base de 2 yans.	salaire : En Indonésie, suite à la chute du dictateur et à la crise économique, les syndicats se sont mobilisés pour exiger du gouvernement une augmentation du salaire minimum légal. Ils ne demandaient pas la lune mais simplement de retrouver un pouvoir d'achat minimum. Ces augmentations ont pourtant suscité le tollé de la part d'employeurs et d'investisseurs étrangers menaçant de délocaliser leurs activités dans d'autres pays. <u>Jouets de la mondialisation</u> p.161.
14	Les odeurs de peinture et le manque d'aération te font tousser. Tu dois aller voir un médecin. Tu peux décider de revendiquer le droit à de bonnes conditions de travail (droit 4).	conditions d'hygiène et de travail : "Au travail, les odeurs chimiques sont fortes et on peut voir des poussières de peinture partout. Quand je suis arrivée ici, tous les jours, j'avais envie de vomir. Durant le premier mois, j'avais tout le temps mal à l'estomac et la tête me tournait." Témoignage de Mme Ha Hua – ouvrière dans une usine produisant pour Mattel et Hasbro – Chine, dans <u>Jouets de la mondialisation</u> p.34
15	À quelques-unes vous avez manifesté contre les conditions de travail dangereuses dans l'usine. Considérée comme la meneuse, tu es arrêtée et mise en prison.	répression de la liberté syndicale : "Nous avons mené deux grèves, l'une pour obtenir le paiement de la prime de vacances prévue par le loi, et l'autre pour recevoir le salaire minimum légal. Nous n'avons obtenu que la moitié du pécule de vacances, et nous n'avons pas eu gain de cause sur le salaire minimum. Il faut dire que quand le leader syndical a été licencié, les ouvriers ont pris peur." <u>Jouets de la mondialisation</u> p.37
16	Tu n'as pas atteint le nombre de toupies que tu devais fabriquer aujourd'hui. Tu dois travailler jusqu'à 2 h du matin sans être payée. Et la menace de fermer l'usine augmente.	quotas de production : La plupart des ouvrières sont payées à la pièce, mais avec l'obligation de terminer un certain nombre de pièces par jour, selon le système des quotas quotidiens. Si elles ne l'atteignent pas en huit heures, elles doivent continuer leur besogne, mais leurs heures supplémentaires ne seront pas comptabilisées. <u>Jouets de la mondialisation</u> p.25
17	Une chaîne de grands magasins annule une très grosse commande de 500.000 toupies. Il paraît que la mode a changé dans les cours de récré d'Europe. Une grande partie des travailleuses est mise à la porte.	distribution : Les modes passent vite dans les paradis de la grande consommation. Les jouets connaissent par conséquent une durée de vie de plus en plus courte. Les détaillants gardent le moins de stock possible et veulent répondre instantanément aux tendances du marché. Ils reportent une partie des risques sur les producteurs. <u>Jouets de la mondialisation</u> p.72

Au travail, les odeurs chimiques sont fortes et on peut voir des poussières de peinture partout.

18	Tu as travaillé 90 h par semaine ces deux derniers mois. Tu es épuisée. Tu ne viens pas travailler une journée pour te reposer. Tu reçois une amende pour absence sans raison valable. Le patron menace de fermer l'usine.	heures supplémentaires : Quand les commandes affluent, en préparation des fêtes de fin d'année en Europe [...], les ouvrières chinoises travaillent 6 jours et demi ou 7 jours par semaine, pendant 14 voire 18 heures par jour. Il leur arrive même de devoir passer toute la nuit à l'atelier, après une journée de travail éreintante. Les ouvrières n'ont pas la liberté de refuser ces rythmes infernaux. <u>Jouets de la mondialisation</u> p.28
20	Juillet. Les commandes sont nombreuses et urgentes. Tu vas travailler 7 jours sur 7 à une moyenne de 90 h par semaine. Jour de paie : salaire de base (10 yans) + 2 yans pour heures supplémentaires.	heures supplémentaires : En 2001, chez un fabricant de jouets Mattel et Hasbro, des ouvrières ont travaillé durant 100 jours consécutifs, sans un seul jour de repos, pour terminer la commande de Noël. Durant cette période, les ouvrières peuvent gagner jusqu'à 150 dollars par mois grâce aux heures supplémentaires. <u>Jouets de la mondialisation</u> p.29
21	Tu en as assez d'avoir faim, tes vêtements sont usés et tu ne peux pas en acheter d'autres. Tu peux décider de revendiquer le droit 5. (droit à un salaire juste).	salaire : "Parfois on voit des gens qui s'évanouissent à l'usine. Ce n'est pas étonnant. On est fatiguées, on est mal payées, on ne mange pas bien, on ne peut pas dormir assez et on veut épargner le moindre centime que nous gagnons." Témoignage de Melle Xiao Tong – ouvrière dans une usine produisant pour Mattel et Hasbro – Chine, dans <u>Jouets de la mondialisation</u> p.31
22	Une grande marque de jouet passe une nouvelle commande d'une poupée qui se vend très bien. Elle veut 1.000.000 de poupées d'ici 2 semaines. Tu travailles jour et nuit. Tu tombes malade de fatigue.	délais de production : Les grands magasins imposent aux unités de production des rythmes de production irréguliers, imprévisibles et extrêmement intensifs au moment des commandes. Pour les ouvriers cela signifie des jours et des nuits de travail sans repos, suivis de périodes creuses sans salaire. <u>Jouets de la mondialisation</u> p. 73
23	C'est la période creuse. Il n'y a plus assez de commandes. Tu es mise à la porte. La menace de fermer l'usine se précise.	licenciement : "Un travailleur surpris à fumer recevra une amende de 50 yuan à la haute saison, explique un ouvrier fabricant des jouets Disney. mais à la saison creuse, en plus de l'amende, il sera licencié. Vous ne saviez pas que l'usine fait tout pour diminuer le nombre de travailleurs à la saison creuse ? Ils préfèrent recruter de nouveaux travailleurs quand ils en ont besoin. C'est tellement facile de recruter. Une foule attend devant l'usine tous les jours." <u>Jouets de la mondialisation</u> p.35
24	Des dizaines d'écoles d'Europe ont participé à un mouvement de solidarité internationale. En envoyant des lettres, elles ont obtenu la libération d'une travailleuse emprisonnée injustement.	campagne Vêtements Propres : Après quatre mois de mobilisation, c'est la victoire pour les travailleurs de Master Toy en Thaïlande. Les activités de la campagne et les nombreuses lettres adressées au bureau de la compagnie ont porté atteinte à la réputation de l'entreprise et lui ont causé des pertes financières. La direction de l'usine accepte d'indemniser complètement les travailleurs licenciés. <u>Jouets de la mondialisation</u> p.117
25	Un incendie se déclare dans ton usine. Il n'y a pas d'extincteurs et beaucoup de portes sont fermées à clé. De nombreuses travailleuses meurent. L'usine est détruite.	sécurité au travail : Le 10 mai 1993, en Thaïlande, l'usine de jouets Kader est la proie des flammes. 189 travailleurs y perdent la vie, 469 autres sont gravement blessés. 6 mois plus tard, en Chine, l'usine de jouets Zhili est à son tour ravagée par un incendie nocturne. Cette fois 87 travailleurs meurent et plus de 100 sont blessés. Dans les deux cas, les enquêtes démontrèrent que les portes étaient fermées à clé. <u>Jouets de la mondialisation</u> p.112

Beaucoup de filles achètent seulement une crème glacée ou une tranche de pastèque pour déjeuner.

26	Vu le peu de travail, le patron demande aux ouvrières de ne pas venir pendant 2 jours.	saison creuse : Nous devons économiser de l'argent pour la saison creuse quand personne ne peut prédire combien il y aura de travail. Je viens d'apprendre de mes collègues que nous devons prendre de longues vacances à partir d'octobre. Témoignage de M. Xiao Wang, ouvrier chinois, dans <u>Jouets de la mondialisation</u> p.30
27	Scandale ! Une grande marque fait fabriquer ses jouets par une usine qui emploie 6 enfants. Par peur pour son image, la marque annule tous ses contrats avec l'usine : 20.000 travailleuses perdent leur emploi.	travail des enfants : "En août 2000, la presse chinoise révélait que l'usine City Toys employait des mineurs d'âge pour la fabrication de jouets McDonald's. À ces accusations, s'ajoutèrent celles d'un rapport accablant du Hong-Kong Christian Industrial Committee sur les conditions de travail chez les sous-traitants de McDonald's. En novembre 2000, McDonald's met fin à son contrat avec City Toys, entraînant le licenciement immédiat et sans indemnisation de dizaines de milliers d'ouvriers." Réflexions et actions d'organisations locales sur le travail des enfants dans <u>Jouets de la mondialisation</u> , pp. 17 à 19
28	Décembre. C'est la saison creuse. Il n'y a presque plus de commandes. Tu travailles peu d'heures. Ton salaire de base redescend à 5 yans.	chômage technique : À la saison creuse, en Chine, il arrive que les entreprises se débarrassent de deux tiers de leur main-d'œuvre. Le caractère saisonnier de l'industrie du jouet prive les travailleurs d'un emploi régulier et les plonge dans une insécurité continue. <u>Jouets de la mondialisation</u> p.,29

Un peu de savoirs...

Jouer à un jeu de société est un acte qui, sous une forme ludique, met en branle une multitude de compétences. Car non seulement il est lu (compétences langagières), puis joué (compétences mathématiques), mais encore, il donne lieu à de nombreux échanges verbaux, tant du registre pratique qu'émotionnel. Le jeu "Non merci, Saint Nicolas", par son sujet, fait appel au sens de la justice et de la solidarité, ainsi qu'à la négociation comme réponse à des situations conflictuelles: c'est un apprentissage important pour de jeunes citoyens. Enfin, ce jeu basé sur des faits réels ne manquera pas d'émouvoir, d'interpeller et de faire réagir les enfants qui l'utiliseront. Vous trouverez ici une série de pistes au départ du jeu ou à travers sa pratique.



...beaucoup de savoir-vivre

langue maternelle

Savoir-lire : comprendre, s'informer, mémoriser, avec une emphase particulière sur l'attention portée à la dimension graphique et aux interactions d'éléments non-verbaux.

pistes d'exploitation

- Recenser ces éléments de communication non-verbaux (quel dessin, quel pictogramme, combien de pictogrammes différents repère-t-on sur le plan de jeu?)
- Les traduire en langage oral ou écrit (cela veut dire...), les traduire sous forme de consignes (forme impérative) ou de légende (forme infinitive)
- Et à l'inverse: qu'aurait-on pu mettre encore en éléments visuels pour alléger le règlement? Expression orale, puis écrite, puis picturale de cette consigne ou de cet élément du jeu

éveil artistique

Il sera intéressant de travailler les productions développées en langue maternelle en travaillant sur le registre émotionnel des enfants. Ici, on n'est plus dans "qu'est-ce que je veux dire ?" mais dans "comment est-ce que je veux le dire : avec colère, avec tristesse, avec fougue, avec conviction,..." On consultera à la BCD des ouvrages d'art pour trouver les styles, les couleurs, les techniques qui expriment le mieux ces sentiments. Par exemple, le cubisme est souvent ressenti par les enfants comme suscitant un malaise par la décomposition du corps ou des objets. Cela pourrait être l'un des objectifs de l'affiche, faire ressentir un malaise face à la situation décrite. Les matières, le rendu (lisse, déchiré, épais,) seront observés aussi : pour cela, l'art abstrait s'avère être un allié précieux, car il sort tout à fait du registre narratif. On propose aux enfants de réaliser deux petites productions avec des matières et des techniques très différentes, pour les aider à comparer les effets obtenus.

langue maternelle**Communiquer un message**pistes d'exploitation

Dans l'optique de développer un message vers un autre public (voir aussi action en page 1)

- choisir le public cible
- choisir le mode de communication (affiche, article, émission de radio, cassette vidéo, bande dessinée, sketch...)
- définir le message (que voulons-nous dire ?)
- adapter le message en fonction du support choisi (sur une affiche, le réduire à une phrase; dans un article ou une expo, le répartir en X idées, une par paragraphe ou panneau...)

éveil**Comparer des modes de vie à une période déterminée**

Découverte de processus économiques tels que la fabrication des jouets

pistes d'exploitation

- rechercher d'autres documents concernant la vie des travailleurs dans le Sud (attention, il ne s'agit pas ici de parler du travail des enfants spécifiquement) (voir biblio)
- comparer certains éléments (salaires, horaires de travail, vie de famille)
- situer ces pays sur un carte du monde. Se renseigner sur la vie quotidienne
- synthèse: produire un document avec un tableau comparatif des horaires d'un travailleur ici et là-bas

mathématique**Comparaisons proportionnelles**

Le jeu peut susciter des comparaisons, notamment au niveau du salaire de base.

pistes d'exploitation

- A combien s'élève le salaire minimum vital en Belgique ? Si on le met en relation avec les 18 yans dont l'héroïne du jeu a besoin pour vivre, peut-on faire les mêmes rapports avec les différents postes qu'elle décrit (nourriture, logement, vêtements et produits d'entretien)?
- Si on décide de doubler les fèves sur la menace de fermeture, quel effet aura-t-on ? Si on joue avec deux dés ? Si un groupe joue à 6, l'autre à 3, qui aura fini le premier ?

Variantes et constantes mathématiques

On peut aussi modifier un des éléments du règlement pour observer si l'ensemble des paramètres du jeu change

éduc. à la citoyenneté**Processus de décision démocratique, de discussion, d'argumentation**pistes d'exploitation

- Les fiches « droits » du jeu reprennent une série d'avantages liés à l'obtention du droit. Ce système de fiches peut être adapté pour d'autres négociations en classe: tour de rôle des charges, lieu d'excursion, répartition des travaux à domicile. On y note:
 - ce qu'on souhaite obtenir
 - les avantages
 - les inconvénients éventuels (de façon à mesurer si cette solution a plus de positif que de négatif!)

Lettre à Saint Nicolas

Voici une proposition de lettre à Saint Nicolas qui peut vous aider à parler aux enfants de la campagne « **Non merci Saint Nicolas, on ne joue pas avec les droits humains** » et leur proposer un moyen d’agir.

N’hésitez pas à faire appel à la créativité des enfants pour personnaliser ces lettres.

Cher Saint Nicolas,

Cette fois, je ne t’écris pas pour te demander des cadeaux (ça sera dans une autre lettre !) mais pour te dire quelque chose qui m’inquiète.

Je croyais que c’était gai de fabriquer des jouets. Mais non, j’ai appris que, souvent, les mamans et les papas qui les fabriquent commencent à travailler très tôt le matin et terminent très tard le soir.

Parfois ils ne voient pas leurs enfants pendant plusieurs semaines. Et malgré tous leurs efforts, ils ne ramènent pas assez d’argent à la maison pour avoir à manger tous les jours ou pour acheter des médicaments quand ils sont malades. Ils ne peuvent pas offrir de jouets à leurs enfants.

Saint Nicolas, je voudrais que tu sois sûr que les femmes et les hommes qui ont fabriqué les jouets (que tu m’offriras peut-être) travaillent dans de bonnes conditions, sont payés correctement pour faire vivre leur famille et peuvent envoyer leurs enfants à l’école.

Je m’appelle

J’ai ans

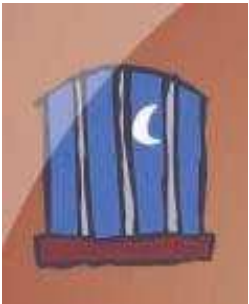
J’habite

.....



Et malgré tous
leurs efforts,
ils ne peuvent pas
offrir de jouets
à leurs enfants.

Le petit lexique des droits de l'Homme au travail



1. **code de conduite** : texte dans lequel une entreprise s'engage volontairement à respecter certains critères comme par ex. les droits fondamentaux des travailleurs.
2. **convention** : une convention est un accord entre deux ou plusieurs parties. Les conventions de l'OIT sont négociées entre représentants des états, des employeurs et des travailleurs. Elles définissent les droits des travailleurs. Un pays qui ratifie une Convention, s'engage à l'inscrire dans sa loi nationale. Les Conventions fondamentales de l'OIT sont l'abolition du travail forcé, le droit à l'égalité de traitement pour un travail de valeur égale, le droit de s'organiser le droit d'engager librement des négociations collectives, et un âge minimum pour travailler
3. **Déclaration universelle des droits de l'Homme** : texte composé de 30 articles, adopté par les Nations Unies le 10 décembre 1948. Ce document reconnaît le respect de la dignité humaine comme le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Il affirme l'égalité de tous les hommes et les femmes devant leurs droits fondamentaux : le droit à la vie, à la liberté, l'interdiction de l'esclavage et des traitements inhumains, etc. Les états doivent tendre un maximum vers le respect de ce texte.
4. **délocalisation** : transfert d'une production ou d'une unité de production (machines, outils) d'un lieu à un autre (souvent vers un endroit où la production est moins coûteuse). Dans l'industrie du jouet où les coûts de production sont liés au coût de la main-d'œuvre, la délocalisation se fait souvent vers les pays où les travailleurs sont moins protégés par la loi, n'ont pas le droit de s'organiser, et où les salaires sont moins élevés. Une délocalisation signifie souvent la perte de nombreux emplois.
5. **droit de grève** : droit des travailleurs à interrompre leur travail lorsque c'est le seul moyen restant de faire changer les mauvaises conditions de travail ou pour défendre les droits des travailleurs qui ne sont pas respectés. Une grève est toujours décidée démocratiquement par les travailleurs syndiqués de l'entreprise. Elle est organisée lorsque tous les autres moyens de dialogue ont échoué ou lorsque le patron refuse tout dialogue. Arrêter le travail reste alors le seul moyen pour se faire entendre car alors, l'entreprise ne produit plus et l'argent ne rentre plus.
6. **filière de production** :
 - le fabricant : c'est l'entreprise qui produit ou qui fait produire un jouet fini. L'étiquette "Made in ..." indique le pays où le jouet est assemblé et emballé, pas toujours où ses composants sont produits.
 - le sous-traitant : c'est une usine qui reçoit des commandes du fabricant pour produire un ou plusieurs éléments du jouet, ou qui réalise une partie de la fabrication du jouet (montage, couture...).
 - le distributeur : c'est l'entreprise qui met le jouet sur le marché dans son magasin ou sa chaîne de magasins.
 - le consommateur : c'est la personne qui achète et utilise le jouet à titre privé (pour lui ou sa famille).
7. **multinationale** : (ou encore entreprise transnationale) entreprise dont les lieux de production et de distribution s'étendent sur plusieurs pays. Souvent, il s'agit d'entreprises dont le chiffre d'affaire est très important et qui produisent dans plusieurs domaines (par exemple, du chocolat, de la nourriture pour bébés; ou encore des langes, de la poudre à lessiver, des produits d'entretien, des voitures, des ordinateurs...).
8. **OIT** : Organisation internationale du travail. Organisme créé après la première guerre mondiale, il rassemble des représentants des gouvernements, des organisations syndicales de travailleurs et des organisations patronales. Ces acteurs définissent ce qu'on appelle les Conventions internationales du travail, c'est-à-dire un ensemble de règles susceptibles d'être appliquées dans tous les pays. Chaque pays membre est invité à traduire ces conventions en lois nationales.
9. **salaires minimum vital** : salaire de base permettant aux ouvriers de satisfaire aux conditions minimales d'existence et de dignité de leur famille (se nourrir, se vêtir, se loger décemment, avoir accès aux soins de santé, à l'éducation et à la culture)
10. **syndicat** : association de travailleurs et de travailleuses, issus de toutes les professions, qui a pour but de défendre les droits et les conditions de travail de ses membres mais aussi de tous les travailleurs d'ici et d'ailleurs. Avec le syndicat, l'employé(e), l'ouvrier(e) n'est plus seul(e) face au patron ; tous ensemble, ils sont plus forts et organisent la solidarité. Le syndicat travaille aussi pour une société où chacun peut être respecté et a des droits (droit à un logement, à un travail, à l'éducation, à des loisirs, à des vacances, à la santé,...)